



# PROTCOLE D'ÉVACUATION SÉCURITÉ INCENDIE

1

Appel des pompiers :

- Soit par la personne à la caisse si celle-ci est encore ouverte.
- Soit par le régisseur plateau si la caisse est fermée.

2

Le contrôleur se place sur l'avant de la scène pour demander aux spectateurs présents dans la salle d'évacuer dans le calme. Il indique aux spectateurs du balcon de suivre l'ouvreur de garde. Le régisseur (serre file) fermera la marche afin de s'assurer que personne ne reste au balcon.

A l'orchestre, les spectateurs seront amenés à suivre les consignes de l'ouvreur (celui du vestiaire) placé aux portes de l'orchestre, puis le contrôleur fermera la marche (serre file) et s'assurera qu'il ne reste plus personne dans la salle.

Si des spectateurs à mobilités réduites sont présents en orchestre (places réservées aux rang H latéraux) les ouvriers présents en orchestre devront les faire évacuer en priorité avant le reste du public.

3

L'ouvreur de garde (balcon) se munit du gilet jaune rangé au contrôle afin de faire traverser la rue de Clichy pour amener les spectateurs au point de rassemblement : rue Cardinal Mercier.

4

Dans un même temps le régisseur plateau évacue les comédiens de la scène en passant par les loges (s'assure qu'il ne reste personne) rejoint l'Ubu Café où le barman guide les éventuels consommateurs présents + les comédiens vers la sortie pendant que le régisseur plateau (serre fil) fini son parcours en vérifiant les toilettes et l'escalier à gauche du bar.

5

Au point de rassemblement Cardinal Mercier un compte précis doit être fait par l'ouvreur guide (ouvreur au gilet jaune). Il devra transmettre ces informations au régisseur plateau qui recevra les pompiers avec le plan d'intervention et toutes les informations nécessaires au bon déroulé de leur intervention. Les personnes handicapées ou blessées seront évacuées au fond de l'impasse Cité Monthiers.